EN VUE DES **ÉLECTIONS** AU **CONSEIL COMMUNAL** ET À **LA MUNICIPALITÉ** DE VICH POUR LA LÉGISLATURE **2026-2031**

VOUS ÊTES INVITÉ.E.S

LE 2 DÉCEMBRE 2025

À UNE SÉANCE D'INFORMATION DE 19H À 20H

FORUM DES PRALIES

Puis dès 20h, assistez à la séance du Conseil communal comme observateur.rice.

SANS INSCRIPTIONS

Le Conseil communal et la Municipalité de Vich

www.vich.ch

CANDIDATEZ. PARTICIPEZ. FAITES ENTENDRE *VOTRE VOIX.*

Déposez votre candidature **avant le 12 janvier 2026.**

Suis-je éligible ?

- 18 ans révolus
- Domicilié.e à Vich
- Citoyen suisse ou permis B/C
- Résidence en Suisse depuis 10 ans (dont 3 dans le canton de Vaud pour non-suisses)

Comment devenir candidat.e ?

Au Conseil communal	A la Municipalité
Option 1 : Signez la liste « Vich Ensemble » au Greffe à l'adresse : *Route de l'Etraz 6b*	Venez chercher le formulaire de candidature au Greffe à l'adresse : *Route de l'Etraz 6b* et créez votre propre liste avec 3 parrains.
Option 2 : Venez chercher le formulaire de candidature au Greffe et créez votre propre liste avec 3 parrains.	

Dates importantes

- **Ouverture des listes :** dès le 2 décembre (après la séance d'information)
- **Dépôt des listes :** du 5 au 12 janvier 2026 à 12h00 au Greffe
- **Tirage au sort :** pour déterminer l'ordre des candidats et des listes après le dépôt
- **Elections du 1er tour :** 8 mars 2026

Et si j'ai des questions ?

Christian Bronsil – Président du Conseil communal
conseil.communal@vich.ch

Antonella Salamin - Syndique
info@vich.ch